

DROIT INTERNATIONAL PRIVE 1
PLAN DETAILLE DU COURS

INTRODUCTION

Section I – L’objet du droit international privé

§ 1 – Les situations visées par le droit international privé : les rapports de droit privé à caractère international

- A. Un rapport de droit privé
- B. Un rapport de droit à caractère international

§ 2 – Le problème traité par le droit international privé : le rattachement des situations aux ordres juridiques

- A. Le domaine du droit international privé
 - 1. *Les conflits de lois*
 - 2. *Les conflits de juridictions*
- B. La méthode du droit international privé

Section II – Les sources du droit international privé

§ 1 – Les sources internes

- A. La loi
- B. La jurisprudence
- C. La doctrine

§ 2 – Les sources internationales

- A. Les conventions internationales
- B. Le droit de l’Union européenne

1^{RE} PARTIE – LA COMPETENCE INTERNATIONALE DES JURIDICTIONS FRANÇAISES

Observation liminaire : Le régime procédural de l’exception d’incompétence internationale.

TITRE I – DROIT COMMUN FRANÇAIS

CHAPITRE 1 – LE JUGE COMPETENT A DEFAUT DE CHOIX DES PARTIES

Section I – Les règles de compétence ordinaire

§ 1 – La compétence de principe du juge du domicile du défendeur

§ 2 – Les compétences optionnelles

Section II – Les règles de compétence exorbitante

§ 1 – La portée des privilèges de nationalité

§ 2 – L’absence de correctif aux privilèges de nationalité

CHAPITRE 2 – LES CLAUSES D’ELECTION DE FOR

Section I – Les conditions de validité des clauses d’élection de for

Section II – Les effets des clauses d’élection de for

CHAPITRE 3 – LE REGLEMENT DES CONFLITS DE PROCEDURES

Section I – La litispendance internationale

Section II – La connexité internationale

TITRE II – DROIT DE L'UNION EUROPEENNE

Observation liminaire : Le champ d'application des instruments européens en matière de compétence judiciaire internationale

CHAPITRE 1 – LE JUGE COMPETENT A DEFAUT DE CHOIX DES PARTIES

Section I – Le principe : les options de compétence accordées au demandeur

Sous-section I – La compétence de principe du juge du domicile du défendeur

Sous-section II – Les juridictions alternativement compétentes

§ 1 – Le juge compétent en matière contractuelle

- A. La notion de matière contractuelle au sens de l'article 7 § 1 du règlement Bruxelles I bis
- B. Le juge désigné par la règle générale de l'article 7 § 1, a) du règlement Bruxelles I bis
- C. Le juge désigné par la règle spéciale de l'article 7 § 1, b) du règlement Bruxelles I bis

§ 2 – Le juge compétent en matière délictuelle

- A. La notion de matière délictuelle au sens de l'article 7 § 2 du règlement Bruxelles I bis
- B. Le juge désigné par l'article 7 § 2 du règlement Bruxelles I bis

§ 3 – Le juge compétent en matière de divorce

Section II – L'exception : la compétence des juridictions d'un unique Etat

§ 1 – En matière patrimoniale

§ 2 – En matière familiale

CHAPITRE 2 – LES CLAUSES D'ELECTION DE FOR

Section I – Le domaine traditionnel des clauses d'élection de for : la matière civile et commerciale

§ 1 – Conditions d'application de l'article 25 du règlement Bruxelles I bis

§ 2 – Régime des clauses d'élection de for relevant de l'article 25 du règlement Bruxelles I bis

- A. Conditions de validité des clauses d'élection de for
- B. Effets des clauses d'élection de for

Section II – L'extension du domaine des clauses d'élection de for

CHAPITRE 3 – LE REGLEMENT DES CONFLITS DE PROCEDURES

Section I – Les conflits de procédures entre Etats membres

Section II – Les conflits de procédures entre Etats membres et Etats tiers

Observation conclusive : Compétence internationale des autorités non juridictionnelles françaises (« conflits d'autorités »).

2^e PARTIE – LA LOI APPLICABLE DEVANT LES JURIDICTIONS FRANÇAISES

Observation liminaire : Le champ d'application des instruments européens en matière de conflit de lois.

TITRE I – LA DIVERSITE DES REGLES DE CONFLIT DE LOIS

CHAPITRE 1 – RATTACHEMENT BILATERAL OU UNILATERAL

Section I – Le bilatéralisme

Sous-section I – Le fondement du bilatéralisme : la règle de conflit localisatrice

§ 1 – Le procédé de la règle de conflit bilatérale

- A. La structure de la règle de conflit classique
- B. Les caractères de la règle de conflit classique

§ 2 – Le succès de la règle de conflit bilatérale

- A. Consécration du bilatéralisme
- B. Illustrations actuelles du bilatéralisme
 - 1. *En matière contractuelle*
 - 2. *En matière délictuelle*
 - 3. *En matière de divorce*

Sous-section II – Le prolongement contemporain du bilatéralisme : le principe d'autonomie

§ 1 – Le domaine traditionnel du principe d'autonomie

- A. La consécration du principe d'autonomie en matière contractuelle
- B. Le régime des clauses de choix de loi en matière contractuelle

§ 2 – L'extension du principe d'autonomie

- A. Les nouveaux domaines du principe d'autonomie
- B. Le régime du choix

Section II – L'unilatéralisme

§ 1 – L'unilatéralisme généralisé

- A. La démarche unilatéraliste
- B. Les écueils de l'unilatéralisme

§ 2 – L'unilatéralisme limité

CHAPITRE 2 – RATTACHEMENT NEUTRE OU FONCTIONNEL

Section I – Les lois de police

§ 1 – Notion

- A. La définition française des lois de police
- B. La définition européenne des lois de police

§ 2 – Sources

- A. Les lois de police du for
- B. Les lois de police étrangères
- C. Les lois de police européennes

§ 3 – Régime

- A. L'applicabilité des lois de police
- B. Les effets des lois de police
 - 1. *L'incidence des lois de police sur la loi applicable*
 - 2. *L'absence d'incidence des lois de police sur la compétence*

Section II – Les règles de conflit à caractère substantiel

§ 1 – Les options de législation

§ 2 – Les rattachements alternatifs

§ 3 – Les rattachements cumulatifs

§ 4 – Les principes de faveur

TITRE II – LA MISE EN ŒUVRE DES REGLES DE CONFLIT DE LOIS

CHAPITRE 1 – LE STATUT PROCEDURAL DE LA REGLE DE CONFLIT

Section I – L’office du juge

§ 1 – Les hésitations jurisprudentielles

§ 2 – La solution actuelle

Section II – Le pouvoir des parties

CHAPITRE 2 – L’IDENTIFICATION DE LA REGLE DE CONFLIT APPLICABLE

Section I – La règle de conflit applicable spatialement : règle de conflit du for ou règle de conflit étrangère ?

Section II – La règle de conflit applicable matériellement : la qualification

§ 1 – Le conflit de catégories

§ 2 – Le conflit de qualifications

Section III – La règle de conflit applicable temporellement

CHAPITRE 3 – L’APPLICATION DE LA REGLE DE CONFLIT

Section I – La portée de la référence au droit désigné

§ 1 – Le domaine de la *lex causae*

§ 2 – Le renvoi

Section II – L’application du droit désigné

§ 1 – Le statut procédural de la loi étrangère désignée

A. La preuve de la loi étrangère

1. *La charge de la preuve*

2. *Les procédés de preuve*

B. L’interprétation de la loi étrangère

§ 2 – L’éviction de la loi désignée

A. L’exception d’ordre public

1. *Notion*

2. *Appréciation de la contrariété à l’ordre public*

a. *Appréciation in concreto*

b. *Incidence des liens entre la situation et le for*

3. *Effets de l’exception d’ordre public*

B. La fraude à la loi

3^e PARTIE – LES EFFETS EN FRANCE DES JUGEMENTS ETRANGERS

TITRE I – LES EFFETS DES JUGEMENTS ETRANGERS EN DROIT COMMUN FRANÇAIS

CHAPITRE 1 – LES CONDITIONS DE REGULARITE INTERNATIONALE DES JUGEMENTS ETRANGERS

Section I – L’émergence du contrôle de régularité internationale des jugements étrangers

Section II – La teneur des conditions de régularité internationale des jugements étrangers

§ 1 – La compétence indirecte du juge étranger

§ 2 – La conformité du jugement étranger à l’ordre public international

A. L’ordre public de procédure

B. L’ordre public de fond

§ 3 – L’absence de fraude

CHAPITRE 2 – LES VOIES PROCEDURALES DE L’EFFICACITE DES JUGEMENTS ETRANGERS

Section I – Les effets des jugements étrangers indépendants de leur régularité internationale

Section II – Les modalités procédurales du contrôle de la régularité internationale des jugements étrangers

TITRE II – LES EFFETS DES JUGEMENTS ETRANGERS EN DROIT DE L’UNION EUROPEENNE

CHAPITRE 1 – LES CONDITIONS DE REGULARITE INTERNATIONALE DES JUGEMENTS ETRANGERS

Section I – L’interdiction de principe du contrôle de la compétence indirecte du juge d’origine

Section II – La régularité de la notification de l’acte introductif d’instance au défendeur

Section III – La conformité de la décision à l’ordre public de l’Etat membre requis

Section IV – L’absence de conflit de décisions

CHAPITRE 2 – LES VOIES PROCEDURALES DE L’EFFICACITE DES JUGEMENTS ETRANGERS

Section I – Les hypothèses de maintien de la procédure d’*exequatur*

Section II – Les hypothèses d’abolition de la procédure d’*exequatur*

Conclusion : L’émergence de la méthode de la reconnaissance.